

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE GALFINGUE DE LA SEANCE DU 23 FEVRIER 2021**

**Etaient présents : 12**

Sous la présidence de Monsieur Christophe BITSCHENE, Maire ;  
Mmes Françoise HANSER, 1<sup>ère</sup> Adjointe, Marie-Claire ABRAMATIC, 2<sup>ème</sup> Adjointe ;  
MM. Alphonse RAUB, 3<sup>ème</sup> Adjoint, Christian HABY 4<sup>ème</sup> Adjoint ;  
Mmes Emmanuelle LUCAS, Anne REMY ; Céline DEMMEL.  
MM. Lionel BAILEN, Philippe METZGER, André KELLER, Dominique REDOUTE.

**Étaient excusées : 2**

Mmes Myriam BREDA ; Simone CHERAY.

**Était absent : 1**

Thierry LIEB

**Secrétaire de séance** : Christophe BITSCHENE

A 19H00 M. le Maire déclare la séance ouverte.

**ORDRE DU JOUR :**

- 1. Présentation par le Président de la M2A - Fabian JORDAN, du Projet de Territoire et du Pacte de Gouvernance selon les dispositions de la loi engagement et proximité du 27.12.2019.**
- 2. Avis sur le projet de pacte de gouvernance présenté.**

---

**Introduction de bienvenue du Président Fabian JORDAN**

**1. Présentation de la M2A et du Projet de Territoire et du Pacte de Gouvernance selon les dispositions de la loi engagement et proximité du 27.12.2019**

➤ **Projection d'un film**

➤ **Présentation du Projet de Territoire en 7 axes :**

- Le développement économique : zones d'activités et bâtiments économiques d'intérêt communautaire,
- L'aménagement de l'espace communautaire, organisation des transports urbains et déplacements,

- L'habitat : programme local de l'habitat, amélioration du parc immobilier,
- La politique de la ville : insertion économique et sociale, prévention, sécurité,
- La construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels (musées), sportifs (piscine, plan d'eau, patinoire) et touristiques (parc zoologique et botanique) d'intérêt communautaire,
- Protection et mise en valeur de de l'environnement et du cadre de vie : collecte et valorisation des déchets, propreté urbaine, éducation à l'environnement, pollution de l'aire, nuisances sonores...),
- Les actions sociales d'intérêt communautaire : l'accueil petite enfance, les relais assistantes maternelles et les lieux de parentalité, l'accueil périscolaire et l'aide au maintien à domicile des personnes âgées.

**« L'avenir des communes passe par la réussite de l'agglomération dans le respect de l'identité des communes. »**

## **2. Présentation du Pacte de Gouvernance**

En séance du 18 janvier 2021, le conseil d'agglomération de m2A a décidé, après en avoir débattu conformément à la loi engagement et proximité du 27 décembre 2019, d'élaborer un pacte de gouvernance qui synthétise la manière dont les élus locaux s'accordent sur le fonctionnement quotidien de m2A.

En application de l'article L 5211-11-2 du code général des collectivités territoriales, chaque conseil municipal de m2A est invité, en vue de l'adoption définitive du pacte en conseil d'agglomération de mars 2021, à se prononcer sur le projet de pacte dans les deux mois qui suivent sa transmission par le président de m2A.

En l'espèce, le projet de pacte de gouvernance de m2A se décline en quatre parties :

- la présentation des élus et des assemblées
- la place centrale des maires et des communes dans le processus décisionnel
- la collaboration communauté – communes
- les autres formes de collaboration.

**Le conseil municipal de Galfingue, après en avoir délibéré :**

- **donne un avis** favorable au pacte de gouvernance de Mulhouse Alsace Agglomération.
- **charge le Maire** de transmettre cet avis dans les meilleurs délais au Président de m2A.

## **3. Présentation de l'acquisition de la maison du territoire avec constitution d'un Société d'économie Mixte (SEM)**

La séance est close à 21H30